

INFOS DROIT PRIVÉ

Situation d'urgence pour la santé mentale des jeunes

Dans le monde post-covid, les enfants et les jeunes adultes rencontrent plus de difficultés psychiques que les générations précédentes. Les professionnels de santé rapportent une hausse des pensées suicidaires, des décompensations, des troubles anxieux... On peut choisir de se moquer d'une génération estimée fragile, d'ignorer la multiplication des cas. Cela ne fera pas disparaître le mal être qui étreint notre jeunesse, bien au contraire. Il est indispensable que notre société se dote de moyens sanitaires et éducatifs à la hauteur de ce problème. La CGT porte cette revendication dans tous les secteurs professionnels concernés.

Le Bureau Académique de la CGT-EP adresse à la communauté éducative de Notre Dame de Toutes Aides son soutien et sa solidarité face à la tragédie qu'elle traverse.

Sarah Conquer
Co-Secrétaire Académique



Personnels OGEc : la CGT est de nouveau représentative !

Dans un arrêt rendu le 2 avril 2025, la Cour administrative d'appel de Paris a annulé l'arrêté du 27 juillet 2023 qui excluait la CGT

Enseignement privé de la représentativité dans la branche de l'enseignement privé sous contrat (EPNL).

Concrètement, cela signifie que la CGT Enseignement privé a retrouvé tous ses droits dans les négociations collectives nationales, notamment sur les salaires, les conditions de travail et les évolutions de la convention collective et que le ministère a été sanctionné pour ne pas avoir respecté les dispositions de la loi qu'il a lui-même établie.

Quelques jours plus tard, c'est une autre victoire, celle des urnes, qui a été officialisée ! Suite à la communication par le Haut Conseil du dialogue social (HCDS) des résultats de la mesure d'audience syndicale pour le cycle 4 (2021-2024), la CGT Enseignement privé passe le seuil de représentativité des 8 % pour atteindre 9,03 % des suffrages dans la branche EPNL (+ 3 points).

Nous sommes donc représentatifs dans la branche EPNL ! Ce résultat est la concrétisation de notre travail de terrain, traduisant un renforcement de notre implantation et une confiance confirmée des salarié-es en notre activité syndicale.

Nous allons maintenant pouvoir prendre toute notre place pour défendre des revendications ambitieuses pour les salariés. Nous mettrons tout en œuvre pour bousculer les négociations entre les patrons et les 3 syndicats historiques que sont la CFDT, le SPELC et la CFTC, au fil des années les accords nationaux n'ont fait qu'acter des reculs pour nos droits et pour notre pouvoir d'achat.

Mehdi Raitiere
Personnel Ogec
Bureau régional

Témoignage

Une Nouvelle Représentante de Section Syndicale à Notre Dame de La Flèche



En février dernier, le syndicat m'a proposé de devenir Représentante de section syndicale (RSS) dans mon établissement.

Chaque syndicat qui constitue une section syndicale au sein d'un groupe scolaire peut, s'il n'est pas représentatif dans l'entreprise ou l'établissement, désigner un représentant.e de la section syndicale pour le représenter au sein de l'entreprise ou de l'établissement. Cela permet au syndicat d'obtenir un panneau syndical et donc de la visibilité. Je peux désormais afficher les documents de la CGT enseignement privé et servir de relais aux collègues ayant des questions, diverses et variées. Sur du plus long terme, cela permettra au syndicat d'obtenir aux futures élections du CSE les résultats lui permettant d'être reconnu comme représentatif, et alors de désigner un DS (Délégué.e syndical.e) aux prérogatives plus étendues (notamment la possibilité de négocier et conclure des accords collectifs).

Depuis le 01 janvier 2025, la CGT EP académie de Nantes a désigné 19 RSS. **Pourquoi pas vous ?** Contactez le syndicat.

Audrey Gallou
Professeure
RSS Notre Dame La Flèche (72)

MOBILISATION

RETRAITES, EMPLOIS, SALAIRES

**5 JUIN :
GRÈVES
ET MANIFESTATIONS**

Pour voir où manifester : carte.cgt.fr
ou flashez ce code



INFOS GÉNÉRALES



Regroupements d'établissements Jamais sans les personnels

« Economies d'échelle », « efficacité », « restructuration » voilà les maîtres mots des logiques essentiellement comptables qui s'imposent bien souvent aux établissements et à leurs personnels lors des regroupements, des « fusions ». Celles-ci ont eu lieu sur Nantes (ensemble St Félix Lasalle, Notre Dame de Rezé ou le Sacré-Cœur) ou à Angers (ensemble Saint Benoît), et cette démarche se prépare également à Saint-Nazaire ou à Cholet. Ces restructurations sont le reflet d'arbitrages dans un contexte de coupe budgétaire qu'on ne peut ignorer, mais quelle place est donnée aux salariés ? Telle est la question dont la CGT s'empare, car s'il nous faut comprendre les contraintes et les intérêts qui poussent ces logiques, c'est surtout pour mieux les combattre et les infléchir dans l'intérêt des salariés, et notamment des plus précarisés. L'expérience rezéenne a montré combien le flottement institutionnel et l'absence de représentation salariale lors de la fusion (Vacance de CSE et absence de représentation syndicale à l'époque) ont permis à la direction d'« harmoniser » les statuts des salariés de droit privé, en leur faisant signer des « accords » sur un coin de table, lors d'une matinée de Noël. Cet épisode malheureux vient souligner l'importance des instances et de temps de concertation, et de négociation, pour que les salariés soient intégrés et respectés dans la totalité du processus. Cela permet de trouver des solutions ensemble, de lever les craintes des uns et des autres et d'éviter que les salariés soient la variable d'ajustement de ces restructurations. Le cheminement de la réflexion pousse à s'interroger sur la représentation des personnels dans les comités de gestion des OGE d'établissement, au même titre que dans les CA des établissements publics.

Gwénolé Soulard
Ensemble Note Dame de Rezé_44

INFOS GÉNÉRALES

Le rectorat de Nantes aux abonnés absents !



Suite à l'affaire Bétharram, le ministère de l'Education nationale avait annoncé que les inspections des établissements privés sous contrat avec l'État allaient être multipliées, 40 % d'entre eux devant être contrôlés avant la fin 2026. Les promesses n'engagent que celles et ceux qui veulent bien y croire. Ainsi, le site d'informations indépendant Mediacites révèle que rien n'a été fait en 2024. En 2023 non plus. Et l'enseignement privé sous contrat n'est pas ennuyé depuis le début 2025. Pourtant notre académie est la région la plus importante en terme d'établissements sous contrat (+ de 1000!) ou en nombre d'élèves (40%). Ces contrôles doivent permettre de faire la lumière sur l'utilisation de l'argent public, ce qui, nous en conviendrons tous, est un tant soit peu normal, mais aussi pour prévenir les violences et protéger les enfants et adolescent.es fréquentant les ensembles scolaires. L'inertie du rectorat de Nantes n'est pas une surprise. Mais alors que la parole se libère partout en France et donc sur notre territoire, il n'est plus admissible qu'il continue la politique des 3 petits singes : « je ne vois rien, je n'entends rien, je ne dis rien ». Le rectorat de Nantes doit sans délai assumer ses responsabilités et mettre en place les contrôles annoncés par le gouvernement.

A la CGT-EP, nous serons vigilant-es et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Gwenola Briand
Bureau régional

INFOS AGRI



Enseignant.es du sous contrat de l'agricole

Pour accéder aux applications du MASA et posséder une adresse de messagerie @educagri.fr, les enseignant.es doivent avoir un compte dans l'annuaire Agricole. Afin de l'obtenir, elles/ils doivent se rapprocher du GLA (Gestionnaire Local Agricole) de leur lycée ou sinon demander à leur chef d'établissement.

Si vous rencontrez un problème, contactez-nous.
agricole@cgt-ep.org

Céline Levesque
Bureau régional

INFOS GÉNÉRALES

Mouvement de l'emploi 1^{er} et 2nd degré.

Pour avoir des informations, pour être suivi, 2 adresses :
Mouvement 1^{er} degré : vanessa.robert@cgt-ep.org
Mouvement 2nd degré : philippe.legrand@cgt-ep.org

> **Prenez contact avec vos représentant-es**



LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !

Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : academie.nantes@cgt-ep.org ou au **06 08 151 151**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :
academie.nantes@cgt-ep.org

/ Site Web : <https://cgtepnantes.reference-syndicale.fr>

> <https://www.facebook.com/CGTEnseignementPrivéPaysdeLaLoire/>